

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 07743 Numéro SIREN : 562 077 438 Nom ou dénomination : A L'HOTEL QUEEN MARY
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2021 sous le numéro de dépôt 8445



20210084452019

DATE DEPOT : 27/01/2021

N° DE DEPOT : 8445

N° GESTION : 1956B07743

N° SIREN : 562077438

DENOMINATION : A L'HOTEL QUEEN MARY

ADRESSE : 9 RUE GREFFULHE 75008 PARIS

MILLESIME : 2019

*celui conforme
à l'extrait - C. FAISON*
Faisan

A L'HOTEL QUEEN MARY
SAS au capital de 64.000 euros
Siège social : 9, rue Greffulhe – 75008 PARIS
R.C.S Paris N° 562 077 438

Greffé du tribunal de commerce de Paris Comptes annuels déposés le : 02 FEV. 2021 Sous le N° : 8645 <i>MB</i>

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 septembre 2020

L'an 2020, le 30 septembre, à 14h30, sur proposition du Directeur Général Délégué, la Société Nouvelle de l'Hôtel Claridge a eu à disposition et pris connaissance dans les délais légaux des documents suivants :

- Avis de convocation en AGO par le Directeur Général Délégué, avec l'ordre du jour suivant :
 - o Lecture du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes
 - o Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 12 2019
 - o Ratification d'une convention
 - o Affectation du résultat
 - o Echéance des mandats de commissaires aux comptes
 - o Pouvoir pour les formalités
- Le bilan, le compte de résultats et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019
- Le rapport de gestion du Directeur général délégué
- Les rapports du Commissaire aux comptes
- Le projet de résolutions
- Les statuts à jour et tous autres documents prescrits par la loi.

Le Commissaire aux comptes en fonction a été régulièrement avisé.

En foi de quoi, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport établi par le Directeur Général délégué ainsi que celle des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, et après en avoir débattu, approuve le rapport de gestion de la Société, et les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître un total de bilan de 1.921.447 € et un résultat net bénéficiaire de + 73.160 Euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique approuve et ratifie en tant que de besoin la convention de bail commercial signée avec la SCI 33 rue des Mathurins et entrée en vigueur le 1^{er} février 2019, pour une durée de 9 ans, moyennant un loyer annuel de 200.000€ HT révisable tous les 3 ans.

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat net de l'exercice au compte " report à nouveau ".

Le report à nouveau, après ladite affectation, se montera donc à :

RAN à l'ouverture de l'exercice	+ 94.977 €
Bénéfice reporté	+ 73.160 €
Nouveau RAN	+ 168.137 €

QUATRIEME RESOLUTION

L'Actionnaire unique décide de ne pas renouveler les mandats de Commissaires aux comptes (titulaire et suppléants), arrivés à échéance avec l'approbation des comptes de l'exercice 2019.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par l'actionnaire unique de la société

Société Nouvelle de l'Hôtel Claridge

Le Président
Christian Falcou

certifié conforme
le Président C. FAKEN
JFK

A L'HOTEL QUEEN MARY

SAS au capital de 64.000 euros

Siège social : 9, rue Greffulhe – 75008 PARIS

R.C.S Paris N° 562 077 438

ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 30 septembre 2020

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

J'ai l'honneur de vous présenter mon Rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle ordinaire des actionnaires.

1. Présentation des états financiers :

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes sociaux de l'exercice de 12 mois (1^{er} janvier au 31 décembre 2019) soumis à votre approbation ont été arrêtés avec un chiffre d'affaires de 1.662.639 €, un total de bilan de 1.921.447 €, et un résultat net positif de +73.160 €.

L'endettement est de 248.434 €, intégralement lié à l'exploitation.

Les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39 (4^o) code général des impôts.

2. Activité de la société au cours de l'exercice :

L'exercice écoulé a été marqué par une bonne fréquentation, et la montée en puissance de l'exploitation de l'annexe 33 rue des Mathurins. Le chiffre d'affaires progresse de +26% (ou + 347K€). Les charges d'exploitation sont restées maîtrisées (+27%). Le résultat d'exploitation est en amélioration de 12k€ (ou + 31%).

3. Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Il n'est pas envisagé de changement majeur dans l'activité de la société.

4. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Epidémie de COVID 19, Confinement généralisé ayant conduit à la fermeture de notre hôtel depuis le 25 mars 2020. Réouverture prévue le 1^{er} septembre, dans des conditions particulièrement difficiles et incertaines.

Nous avons sollicité un prêt garanti par l'Etat d'un montant de 400k€ pour faire face à d'éventuelles difficultés de trésorerie

5. Prises de participations

Néant

6. Filiales et participations

Néant

7. Participation des salariés :

Il n'a pas été mis en place de fond commun de placement ni de plan d'épargne d'entreprise au profit des salariés.

8. Modalités d'exercice de la Direction générale

L'associé unique (AGE du 29 mars 2019) a pris la décision de confier la fonction de Président à la SNHC pour une durée indéterminée. M. Thomas Falcou demeure en qualité de Directeur Général Délégué

9. Activités de recherche et développement :

La société n'est pas engagée dans une activité de recherche et développement.

10. Résultats financiers des 5 derniers exercices

Ce tableau est joint en annexe.

11. Délais de paiement

Le tableau des délais de paiement fournisseurs et clients est joint en annexe.

12. Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice net de + 73.160 euros. Nous proposons d'affecter ce résultat intégralement au poste report à nouveau, qui serait ainsi porté de 94.977€ à 168.137 €.

Pour satisfaire à l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des 3 derniers exercices.

13. Mandats arrivant à échéance

Les mandats des commissaires aux comptes, titulaire et suppléant, prennent fin avec l'approbation des comptes de l'exercice 2019. Notre société ne dépassant pas et n'ayant dépassé aucun des seuils (8M€ de CA, 4M€ de bilan, 50 salariés) prévus par la loi « PACTE » au cours des deux exercices précédents, nous pouvons nous dispenser de renouveler les mandats de commissaires aux comptes.

14. Conclusion

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées, dont le texte est joint en annexe, recevront votre agrément,

Le Directeur Général Délégué
Thomas FALCOU

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	27 610		27 610	27 610	
Autres immobilisations incorporelles	11 418	11 418	-0	-0	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	110 085	58 712	51 373	58 712	- 7 339
Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 208	50 669	11 539	2 907	8 632
Autres immobilisations corporelles	2 733 563	2 159 593	573 970	632 225	- 58 255
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes				12 722	- 12 722
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	55 818		55 818	55 818	
TOTAL (I)	3 000 701	2 280 392	720 309	789 994	- 69 685
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	2 013		2 013	2 339	- 326
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	6 216		6 216	3 154	3 062
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	121 605		121 605	104 009	17 596
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	16 815		16 815	18 160	- 1 345
. Personnel	1 939		1 939	229	1 710
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				15 838	- 15 838
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	28 975		28 975	22 619	6 356
. Autres	108 312		108 312	324	107 988
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	272		272	272	
Disponibilités	846 167		846 167	260 999	585 168
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	68 825		68 825	60 999	7 826
TOTAL (II)	1 201 138		1 201 138	488 942	712 196
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 201 839	2 280 392	1 921 447	1 278 936	642 511

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 64 000)	64 000	40 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	786 000		786 000
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	4 000	4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	650 876	650 876	
Report à nouveau	94 977	62 511	32 466
Résultat de l'exercice	73 160	32 466	40 694
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 750	27 766	- 26 016
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		217 837	- 217 837
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 279	14 022	1 257
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 334	153 670	- 18 336
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	19 827	20 874	- 1 047
. Organismes sociaux	18 454	18 677	- 223
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 206	1 784	2 422
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	41 860	34 173	7 687
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	11 723	280	11 443
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	248 434	489 083	- 240 649
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 921 447	1 278 936	642 511

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 662 639		1 662 639	1 315 571	347 068	26,38
Chiffres d'affaires Nets	1 662 639		1 662 639	1 315 571	347 068	26,38
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			35 170	25 793	9 377	36,35
Autres produits			10 919	2 114	8 805	416,51
Total des produits d'exploitation (I)			1 708 728	1 343 479	365 249	27,19
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			42 165	31 918	10 247	32,10
Variation de stock (marchandises)			-3 062	-856	- 2 206	257,71
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 095	5 255	1 840	35,01
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			325	-108	433	400,93
Autres achats et charges externes			870 514	661 557	208 957	31,59
Impôts, taxes et versements assimilés			53 578	41 877	11 701	27,94
Salaires et traitements			368 431	276 912	91 519	33,05
Charges sociales			98 592	67 300	31 292	46,50
Dotations aux amortissements sur immobilisations			206 784	217 275	- 10 491	-4,83
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			11 405	1 910	9 495	497,12
Total des charges d'exploitation (II)			1 655 827	1 303 040	352 787	27,07
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			52 901	40 440	12 461	30,81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			262	1 044	- 782	-74,90
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			262	1 044	- 782	-74,90
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-262	-1 044	782	74,90
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			52 639	39 396	13 243	33,62

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35 779		35 779	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	35 779		35 779	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 257	6 930	8 327	120,16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	15 257	6 930	8 327	120,16
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VIII)	20 522	-6 930	27 452	396,13
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 744 507	1 343 479	401 028	29,85
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ANNEXES – SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositifs du Règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable, règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au journal Officiel du 15 octobre 2014 ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieures de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evénements post-clôture :

Néant

Faits marquants de l'exercice :

Néant

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce
- le règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Note complémentaire sur le fonds commercial :

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles comptables introduites par le règlement N°2015-06 de l'ANC applicables depuis le 1er janvier 2016 suite aux textes qui ont transposé la directive comptable 2013/2014/UE du 26 juin 2016 dans le référentiel comptable français, la société a estimé qu'il n'y a aucun changement à opérer sur la durée d'utilisation du fonds commercial. Le fond commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'a pas été amorti.

La société a considéré qu'il n'existait aucun indice de perte de valeur de l'actif acquis, et par conséquent n'a comptabilisé aucune dépréciation sur le fond commercial.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	39 028		
Terrains	110 085		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	48 156		14 051
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 191 880		93 843
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	405 912		41 928
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	12 722		
TOTAL	2 768 755		149 822
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	55 818		
TOTAL	55 818		
TOTAL GENERAL	2 824 573		149 822

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			39 028	39 028
Terrains			110 085	110 085
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			62 208	62 208
Installations techniques, matériel et outillages industriels			2 285 722	2 285 722
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			447 841	447 841
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	12 722			
TOTAL	12 722		2 905 855	2 905 855
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			55 818	51 068
TOTAL			55 818	51 068
TOTAL GENERAL	12 722		3 000 701	2 995 951

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	11 418			11 418
Terrains				
Constructions sur sol propre	51 373	7 339		58 712
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	45 249	5 420		50 669
Installations générales, agencements divers	1 687 915	136 600		1 824 515
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	277 653	57 425		335 078
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 062 189	206 784		2 268 974
TOTAL GENERAL	2 073 607	206 784		2 280 392

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	7 339				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 420				
Installations générales, agencements divers	136 600				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	57 425				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	206 784				
TOTAL GENERAL	206 784				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	55 818		55 818
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	121 605	121 605	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 939	1 939	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	28 975	28 975	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	13 763	13 763	
Débiteurs divers	111 364	111 364	
Charges constatées d'avance	68 825	68 825	
TOTAL GENERAL	402 207	346 470	55 818
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	1 750	1 750		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	135 334	135 334		
Personnel et comptes rattachés	19 827	19 827		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 454	18 454		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	4 206	4 206		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	41 860	41 860		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	11 723	11 723		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	233 154	233 154		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 005			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	 0 50 572 61 736
TOTAL	112 308

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	68 825	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	68 825	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	1 500	16,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4 000	16,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	1 662 639
TOTAL	1 662 639

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	1 662 639
TOTAL	1 662 639

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	52 639	
Résultat exceptionnel (et participation)	20 522	
Résultat comptable	73 160	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	1 000
TOTAL	4 500

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	18	
TOTAL	18	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires :

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 27 739 euros

Valeur probable des indemnités à verser : 21 564 euros

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 14 840 euros

Dette actuarielle : 3 706 euros

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	64 000	40 000	40 000	40 000	40 000
b) Nombre d'actions émises	4 000	2 500	2 500	2 500	2 500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 662 639	1 315 571	1 116 299	983 395	1 234 495
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	279 945	249 741	166 269	16 326	94 010
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	279 945	249 741	166 269	16 326	94 010
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	73 160	32 466	-61 323	-219 727	-134 675
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	70	100	67	7	38
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	18	13	-25	-88	-54
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	368 431	276 912	258 902	286 116	301 053
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	98 592	67 300	53 844	79 725	85 438

**A L'HOTEL
QUEEN MARY**

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A L'HOTEL QUEEN MARY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 12 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressé à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les ~~comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés à l'associé unique~~ sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et

d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

**A L'HOTEL
QUEEN MARY**

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 7 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS

JEROME EUSTACHE

